

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 21 mai 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-7-2-6

Service consulté

**SITE INTERNET DE PRÉSENTATION DE L'OFFRE FONCIERE ET DE
L'IMMOBILIER PUBLIQUE AUX ENTREPRISES**

Résumé : *Il est proposé, dans le cadre du présent rapport, de verser une subvention de 15 000 € à l'Agence de Développement Economique du Bas-Rhin (ADIRA) en vue de la mise en place d'un site de promotion du foncier et de l'immobilier public aux entreprises en Alsace.*

Dans un contexte économique difficile et de concurrences territoriales fortes, il apparaît nécessaire de mettre en place une véritable stratégie de valorisation et de promotion des territoires.

Pour ce faire, l'un des facteurs clé est la mise en valeur des équipements publics de développement économique que sont les zones d'activités, les pépinières et les hôtels d'entreprises.

A ce titre, dans le cadre du renforcement de la coopération économique, la Région Alsace et les deux Départements alsaciens ont souhaité déployer un site Internet permettant de mettre en valeur ces équipements.

Ce site sera une véritable vitrine de présentation de l'offre foncière (zones déclarées d'intérêt départemental) et immobilière (pépinières et hôtels d'entreprises publics).

L'objectif n'est pas de commercialiser directement en ligne des terrains ou des bâtiments mais de les valoriser et de les promouvoir dans le cadre notamment d'une présentation succincte qui va inciter les entreprises à prendre contact avec les agences de développement économique (Agence de Développement Economique du Bas-Rhin (ADIRA), Comité d'Action Economique du Haut-Rhin (CAHR), ALSACE INTERNATIONAL) qui continueront à avoir toute latitude pour positionner le projet sur un territoire donné en fonction de son opportunité.

Il est prévu que ce site comprenne notamment une présentation des politiques régionales et départementales, une entrée par territoire, une entrée par type d'implantation envisagé et des liens vers les sites des autres partenaires.

Il sera complémentaire avec les sites existants et l'Observatoire Départemental Haut-Rhinois des Zones d'Activités dont la mise en oeuvre a été confiée à l'Agence d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin (ADAUHR) afin que le Département dispose d'un véritable outil de connaissance territorial (contexte géographique et socio-économique des sites, accessibilités, contraintes réglementaires et environnementales, indications précises par zone telles que la répartition par lots, l'occupation de la zone, les voiries internes ou encore les réseaux...).

Ce site Internet a donc vocation à constituer un outil partagé par les trois agences de développement alsaciennes. La maîtrise d'ouvrage et la coordination du projet en phase de création et de mise en place ont été confiées à l'ADIRA.

Sur la base d'une consultation lancée auprès d'entreprises spécialisées, il apparaît que le coût de création et de déploiement de ce site serait de 45 000 € TTC (étude préalable, création et développement de la plate-forme, création de la base de données, hébergement, formation à l'interface...)

Il est proposé de retenir le principe d'un financement réparti à parité entre les trois collectivités, soit 15 000 € qui seraient versés directement à l'ADIRA.

La maintenance et les mises à jour de ce site de promotion, estimées à environ 1 000 € par an, seraient ensuite assurées par les agences.

La Région, le Département du Bas-Rhin et les agences de développement économiques ont réservé une suite favorable à ce projet.

En conclusion, je vous propose :

- de retenir le principe d'un financement réparti à parité entre la Région et les deux Départements, soit 15 000 € par collectivité versés directement à l'ADIRA en vue de la mise en place d'un site de promotion du foncier et de l'immobilier d'entreprise en Alsace,
- de prélever la dépense correspondante sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget Départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER